



## 90 300 naissances, plus fréquemment dans le cadre du mariage qu'ailleurs

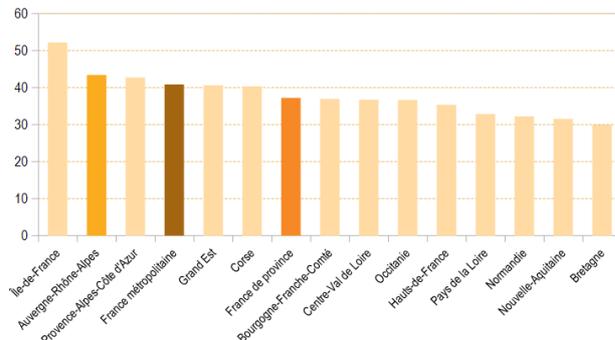
**A**uvergne-Rhône-Alpes est la région de province où les naissances dans le cadre du mariage sont les plus fréquentes. Plus de quatre enfants nés en 2018 sur dix ont pour parents un couple marié. Dans la région, il y a peu de jeunes mères, les femmes en âge de procréer sont plus souvent mariées et la proportion d'enfants nés de mères étrangères, plus souvent mariées, est plus importante. Ces trois facteurs favorisent les naissances dans le mariage. La part d'enfants issus de couples mariés est supérieure dans les départements situés à l'est de la région, globalement plus denses.

Laëtitia Chevallet, Aude Lécroart, Insee

En 2018, parmi les 90 300 naissances domiciliées en Auvergne-Rhône-Alpes (*définitions*), 43 % sont issues de parents mariés. Cette proportion est la plus élevée des régions de province (*figure 1*). Elle est ainsi supérieure de 13 points à la part constatée en Bretagne. Seule l'Île-de-France fait figure d'exception, avec une majorité d'enfants nés dans le cadre du mariage.

### 1 Une proportion élevée de naissances dans le mariage en Auvergne-Rhône-Alpes

Part des naissances dans le mariage selon la région de résidence de la mère en 2018 (en %)



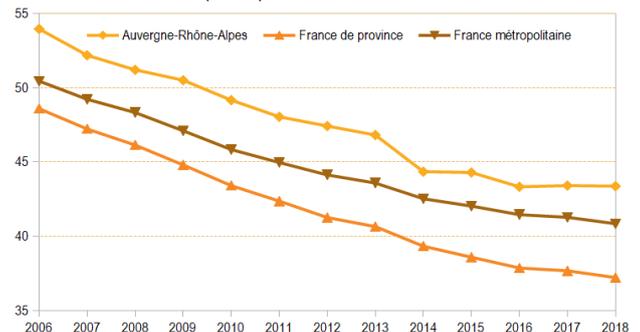
Source : Insee, statistiques de l'état civil 2018

### Les naissances dans le mariage se stabilisent après une longue baisse

Comme au niveau national, la part d'enfants nés dans le cadre du mariage baisse de façon continue depuis la fin des années 1970. Entre 2006 et 2016, la proportion d'enfants issus de couples mariés diminue encore de 10 points, que ce soit dans la région ou au niveau provincial. Auvergne-Rhône-Alpes est la dernière région de province à passer sous le seuil de 50 % de naissances dans le mariage en 2010. Depuis 2016, cette part est stable, à un niveau légèrement supérieur à 43 % (*figure 2*).

### 2 La part des naissances dans le mariage se stabilise

Évolution de la part des naissances dans le mariage selon le lieu de résidence de la mère (en %)



Source : Insee, statistiques de l'état civil 2018

Concernant plus de 9 naissances sur 10 dans les années 1970, le mariage n'est plus aujourd'hui un préalable à la constitution du couple et à l'élargissement de la famille. Le développement des unions libres et celui du pacte civil de solidarité (Pacs) ont conduit à une meilleure acceptation sociale des naissances issues de couples non mariés. Le cadre juridique a également évolué, notamment en 1972, en ne différenciant plus les droits des enfants naturels de ceux des enfants légitimes et, en 2006, en supprimant cette distinction.

### Des mères moins jeunes et plus souvent mariées

La faible proportion de jeunes mères en Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des raisons pour laquelle le taux de naissances dans le mariage y est supérieur. En 2018, seules 10 % des mères des enfants nés au cours de l'année ont moins de 25 ans, soit deux points en dessous du niveau de la France de province. Or, à ces âges, les femmes sont moins souvent mariées. Seules 28 % des naissances ont alors lieu dans le cadre du mariage contre 49 % quand les mères sont âgées de 35 ans ou plus.

En règle générale, les femmes en âge de procréer (15 - 49 ans) vivant en couple sont plus fréquemment mariées dans la région

qu'en France de province, la différence étant plus marquée chez les femmes de moins de 25 ans.

### Les mères de nationalité étrangère plus souvent mariées

Les femmes de nationalité étrangère sont plus souvent mariées lors de la naissance de leur enfant. Dans la région, en 2018, cela concerne 70 % de ces mères contre seulement 38 % pour les mères de nationalité française. Or, il y a plus d'enfants nés de mères étrangères dans la région qu'en moyenne, en France de province (respectivement 16 % et 13 % des naissances), contribuant ainsi à augmenter le taux de naissances dans le mariage observé en Auvergne-Rhône-Alpes.

### Une part de naissances dans le mariage plus importante dans le Rhône

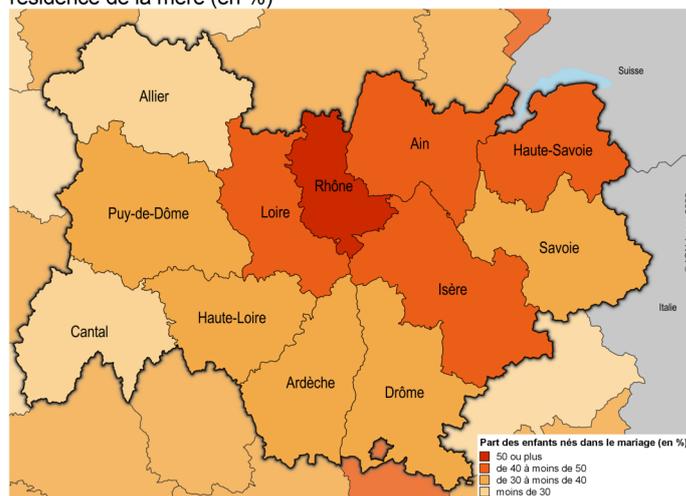
Les naissances dans le mariage sont plus fréquentes dans les communes de 10 000 habitants ou plus (51 %) et donc, par conséquent, dans les départements les plus peuplés (figure 3).

Ainsi, le Rhône est le département de province où le taux de naissances dans le mariage est le plus élevé (52 %). Fortement urbain, il présente de nombreuses similitudes avec certains départements d'Île-de-France. Dans ce département ainsi que dans la Loire, la Haute-Savoie, l'Isère et l'Ain, les femmes en âge de procréer vivant en couple sont plus fréquemment mariées. Ces territoires concentrent davantage de populations étrangères, plus enclines à donner naissance dans le mariage. Les mères y sont en moyenne plus âgées quand elles accouchent. Seule la Loire se démarque avec une part plus importante de jeunes mères.

Dans les départements situés à l'ouest et au sud de la région, moins de quatre naissances sur dix ont lieu dans le cadre du mariage. Globalement, les femmes en couple y sont moins souvent mariées. La part des enfants nés de mères de nationalité étrangère est faible, notamment en Haute-Loire et dans le Cantal. Dans l'Allier, la proportion de jeunes mères est particulièrement importante (17 % des enfants nés en 2018 ont une mère de moins de 25 ans contre 10 % en moyenne régionale) ce qui tend à favoriser les naissances hors mariage. ■

### 3 Une part élevée de naissances dans le mariage dans les départements densément peuplés

Part des naissances dans le mariage en 2018 selon le département de résidence de la mère (en %)



Source : Insee, statistiques de l'état civil 2018

### Le nom de famille du père très prisé dans la région

Depuis 2005, les parents, mariés ou non, peuvent choisir le nom de famille de leur enfant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région où le nom du père est le plus souvent donné. 86 % des enfants nés en 2018 le portent. Seulement 11 % des parents ont choisi d'accoler leurs deux noms. Cette décision est influencée par le statut matrimonial du couple : 5 % des enfants portent les noms des deux parents quand le couple est marié contre 15 % quand il ne l'est pas.

Dans la région, le choix des parents pour le prénom de leurs enfants est proche de celui fait au niveau national. En 2018, Gabriel est le prénom le plus donné pour les garçons et Emma pour les filles. Entre 2008 et 2018, les prénoms les plus utilisés évoluent peu. Alors que Lucas, Nathan, Gabriel, Hugo et Louis sont les prénoms masculins les plus donnés, Emma, Jade, Manon, Louise et Chloé arrivent en tête des prénoms féminins.

## Sources

**Les statistiques d'état civil** sur les naissances sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Toute naissance survenue sur le territoire français fait l'objet d'une déclaration d'état civil. Seules les naissances vivantes de l'année sont prises en compte. Dans cette étude, les mères considérées sont les femmes ayant accouché en 2018.

**Le fichier des prénoms** contient des données sur les prénoms attribués aux enfants nés en France entre 1900 et 2018. Ces données sont disponibles au niveau France et par département. Il recense les naissances et non pas les personnes vivantes pour une année donnée.

Les données sur les femmes sont issues du **recensement de la population 2016** (exploitation principale). Le champ d'étude porte sur les femmes âgées de 15 à 49 ans et se déclarant en couple.

## Définitions

**Naissance domiciliée** : le lieu de la naissance retenu dans cette étude est celui du domicile de la mère, et non celui de l'accouchement, en général situé en maternité, donc concentré sur certaines communes.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
165 rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

**Directeur de la publication** :  
Jean-Philippe Grouthier

**Rédaction en chef** :  
Thierry Geay  
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2020

## Pour en savoir plus

- « Les naissances en 2018 », État civil – Insee Résultats, septembre 2019
- « 90 300 naissances en 2018 : un nombre en baisse », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 85, septembre 2019
- « Le mariage, une institution qui évolue avec la société », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 73, décembre 2018
- « 770 000 bébés nés en France en 2017 : six sur dix sont nés hors mariage », Insee Focus n° 124, septembre 2018
- Outil interactif des prénoms depuis 1900 en France : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3532172>

